

Le Saviez – Vous ?

6 novembre : Journée Internationale pour la préservation de l'environnement en temps de guerre

10 novembre : Journée Mondiale de la science au service de la paix et du développement

19 Novembre : Journée mondiale des toilettes.

20 novembre : Journée Mondiale pour l'industrialisation de l'Afrique.

21 novembre : Journée Mondiale de la Télévision

Chef d'entreprise, citoyen as-tu déjà contribué à réduire les torts que tu crée à la nature ? Fais un geste, il est encore temps.

Mon geste J'incite mon entreprise à agir pour La biodiversité.

Pourquoi ce geste ?

Le mois de Novembre annonce la fin de l'année et est dédiée à des thématiques majeures comme la préservation de l'environnement, les toilettes, l'industrialisation, la télévision. Les entreprises surtout celles privées peuvent jouer un rôle important ce mois à travers son dévouement à compenser son impact sur l'environnement soit par des actions directes en faveur de la biodiversité et de l'eau, soit par des subventions pour des associations de défense de la nature soit la des réalisations sociocommunautaires ayant pour fonction la réduction de la pollution de l'eau et la santé humaine.

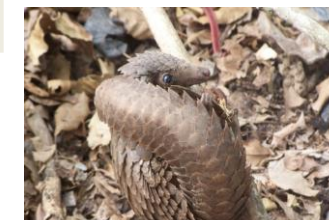
**Quelques Suggestions**

Amenez votre entreprise à compenser son impact sur l'environnement (ses émissions de CO2, son implantation le long d'un cours d'eau...) ou a augmenter son engagement en faveur de la biodiversité.

Comment? En subventionnant des associations de protection de la nature (qui restaurent des écosystèmes particuliers, protègent des espèces menacées, des berges de cours d'eau, etc...), en finançant des programmes scientifiques d'inventaire et de conservation, en partageant les bénéfices avec les pays du Sud qui ont fourni les matières premières ou les ressources génétiques, en créant une fondation dédiée a la sauvegarde de la biodiversité.

La problématique de la faible disponibilité de latrines avec ses conséquences directes sur la pollution des eaux surtout dans les zones humides peut être réglée en partie par les subventions des entreprises pour renforcer la couverture du pays en latrines.

Certaines entreprises peuvent aussi financer la production et la diffusion de bonnes pratiques en faveur de la biodiversité et de l'eau sur les chaînes télévisées.



Cette fiche est le fruit de la collaboration entre CEIBA ONG, la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles du Bénin et l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique.

Contact: Hugues A. Akpona

Email: gestes.biodiversite@gmail.com